Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 41 (1905)

Heft: 41

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIme ANNÉE

N° 41.

LAUSANNE

14 octobre 1905.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société. — Quelques mots sur la mutualité scolaire. — La mutualité scolaire au congrès de Liège. — Chronique scolaire : Confédération suisse, Genève, Jura bernois, Neuchâtel, Vaud, France. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Epellation ou lecture ? — Composition. Dictées. — Récitation. — Arithmétique : Mélanges et moyennes. — Gymnastique (suite et fin) : Leçons-types d'une demi-heure.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le Bureau de la *Société pédagogique de la Suisse romande*, le *Comité de rédaction de l'* « Educateur » et la *Commission pour le choix de lectures destinées à la jeunesse* ont eu une réunion, le samedi après-midi 7 octobre, à l'Ecole normale de Lausanne.

Etaient présents : MM. Rosier, Charvoz et Lagotala, de Genève; Gylam et Gobat, du Jura bernois; Latour et Hintenlang, de Neuchâtel; Ramuz, U. Briod, Perret et Guex, de Vaud.

Le *Bureau du Comité central* s'est occupé de la question des examens des recrues, de celle des cours de vacances et des premières mesures à prendre en vue du choix des sujets à mettre à l'étude au prochain congrès.

Le *Comité de rédaction de l'* « Educateur » avait à son ordre du jour tout ce qui touche à la marche du journal et aux améliorations à y apporter. Les questions relatives à la tendance générale de l'organe romand, à la partie pratique, aux correspondants cantonaux, à ceux de l'étranger, à la Revue de la Suisse allemande et à la revue des journaux, ont fait l'objet d'une discussion nourrie et approfondie. Le *Voyage* de l' « Educateur, » qui avait dû être différé pour diverses raisons, sera organisé. Le Gérant a donné connaissance de la situation matérielle, qui est satisfaisante, puisque l'exercice courant bouclera par quelques cents francs de boni.

La *Commission pour le choix de lectures* enfin a pris connaissance des travaux qui lui sont parvenus à la suite du concours ouvert par elle en vue de la publication de récits pour enfants de neuf à onze ans. Six travaux ont été présentés : un de Genève, un de Neuchâtel, quatre du canton de Vaud. La Commission a constitué un jury de cinq membres chargés de les examiner. On pense que le verdict pourra être rendu dans le courant de janvier prochain.

Ajoutons que la cordialité, l'entrain et même l'enthousiasme n'ont cessé de régner au cours de cette excellente journée.

QUELQUES MOTS SUR LA MUTUALITÉ SCOLAIRE

A l'ordre du jour des conférences de district de mai dernier figurait comme quatrième question : La mutualité scolaire. La besogne ne faisait pas défaut ce jour-là, aussi la plupart des conférences se sont-elles bornées à nommer des commissions qui rapporteront, dans une prochaine réunion, sur ce sujet plein d'actualité.

Institution toute nouvelle, la mutualité scolaire a-t-elle quelques chances de s'implanter dans nos écoles ? Espérons-le. Il est inutile d'insister longuement sur la valeur qu'ont les caisses mutuelles au double point de vue éducatif et économique ; ces institutions ont fait leurs preuves dans les pays où elles fonctionnent, en France et en Belgique. Elles contribuent grandement à développer chez l'enfant les sentiments de fraternité et de solidarité, tout en lui assurant à un moment donné la possession d'un petit capital ou d'une retraite. Tandis que les caisses d'épargne pures et simples poussent à une prévoyance souvent égoïste, les mutuelles placent l'écolier au milieu de ses semblables, elles lui apprennent à compatir à leurs malheurs, à les secourir dans les jours de maladie ; en lui enseignant les devoirs qu'impose la vie publique, elles lui montrent, au début de son existence, que l'être humain ne doit pas s'isoler. En un mot, elles présentent les avantages des caisses d'épargne sans en offrir les inconvénients ; de plus, le versement régulier d'une cotisation exige de l'écolier un effort constant, bien propre à développer sa volonté.

L'utilité des caisses mutuelles étant admise, il nous reste à voir comment on pourrait les organiser chez nous.

Il est reconnu que, dans le domaine de la mutualité, aussi bien que dans celui de l'assurance, la meilleure organisation est celle qui groupe le plus grand nombre d'adhérents. Les sociétés à faible effectif ont souvent des moments difficiles à traverser ; il suffit d'une épidémie un peu prolongée pour les empêcher d'équilibrer leur budget. Le système des petits groupements a d'ailleurs l'inconvénient d'augmenter les frais d'administration, outre qu'au début il serait bien difficile de trouver dans chaque localité un nombre suffisant d'enfants pour fonder une société. Il ne peut donc pas être question de créer des caisses mutuelles communales. Il faut remonter au district ou mieux encore à l'arrondissement scolaire qui conviendrait admirablement comme base territoriale des futures mutuelles. Il y en aurait ainsi six dans le canton. Chaque arrondissement aurait à sa tête un comité dont ferait partie de droit M. l'inspecteur du Département. Comme ailleurs, ces sociétés poursuivraient les deux buts : assurance-maladie et épargne. Une fraction des cotisations hebdomadaires formerait la

caisse-maladie et, le reste, le fonds d'épargne qui, en attendant l'élaboration d'une loi cantonale sur l'assurance-vieillesse, serait déposé dans un établissement de toute sécurité, à la Caisse d'Epargne cantonale vaudoise, par exemple. Chaque sociétaire serait ainsi pourvu d'un livret de cet établissement, et pourrait, s'il le désire, augmenter son petit avoir par des versements volontaires faits en dehors de la société.

Supposons que la cotisation hebdomadaire soit de fr. 0,15, cela fait par an fr. 7,80. De cette somme, fr. 2,80 iraient à la caisse-maladie, et le reste, soit fr. 5, donnerait droit, à la fin de la première année déjà, à un livret d'épargne. Les bonis annuels de la caisse-maladie alimenteraient un fonds de réserve à capital limité; ce fonds, une fois créé, ils iraient aux déposants.

Une grande simplicité dans l'organisation de ces sociétés sera d'ailleurs un important facteur de réussite. Il ne faut pas que la nouvelle institution exige une trop grande dépense de temps de la part du maître qui s'en occupe; la question mérite du reste d'être traitée à fond. Heureux serons-nous donc si ces quelques lignes réussissent à provoquer un échange de vues entre nos collègues, partisans ou adversaires de la mutualité scolaire. E. Buxcel

---

La mutualité scolaire au Congrès de Lille.

Ce sujet a été évidemment celui qui attirait les plus vives sympathies du Congrès, en raison de l'importance de cette innovation pour l'avenir de la mutualité et des succès obtenus par les fondateurs de cette institution, qui s'est développée si rapidement ces dernières années en France et en Belgique.

M. Caille, inspecteur de l'enseignement primaire à Tournai, avait été chargé d'introduire la question, ce qu'il a fait par un fort intéressant rapport. Dans la section présidée par M. Edouard Petit, de Paris, les discussions approfondies ont fait naître une série de vœux qui ont tous été admis par le Congrès.

Au sujet du rôle de la préparation des instituteurs en matière de prévoyance, il a été demandé :

1. Que, quel que soit le système de retraites adopté dans les différents pays, liberté ou obligation, la mutualité scolaire soit la base de toutes les œuvres de prévoyance et de solidarité et que les enfants soient autorisés partout à commencer de bonne heure leurs versements;

2. Que les mutualités de toutes les nations insistent auprès de l'autorité compétente de leur pays pour que la mutualité soit inscrite, avec un programme précis et détaillé, au rang des études obligatoires des écoles primaires, moyennes, secondaires, normales et professionnelles et pour que cet enseignement de la prévoyance soit donné dans les casernes.

En ce qui concerne les moyens de seconder les instituteurs et de les encourager, il a été émis le vœu :

Que des Comités protecteurs des mutualités scolaires soient constitués dans chaque commune pour venir en aide au personnel enseignant, que des encouragements soient accordés aux propagandistes de la mutualité scolaire et que les secrétaires-trésoriers de ces mutualités reçoivent des indemnités.

Au sujet de l'affiliation des enfants pauvres à la caisse de retraite, le Congrès a demandé :

Que les gouvernements des différents pays favorisent l'affiliation des enfants pauvres et des enfants assistés aux mutualités scolaires, en employant des moyens adaptés aux organisations de chaque nation et recommande particulièrement l'appel fait aux établissements d'enseignement secondaire ou moyen en faveur de ces enfants.

Quant aux mutualités scolaires de retraite, il a été émis les vœux :

1. Que les mutualités scolaires de retraite soient partout complétées par les mutualités de secours qui sont la véritable école de l'éducation sociale;

2. Que les mutualités d'adultes forment dans tous les pays des sections de pupilles et d'adolescents, facilitant le passage des mutualités scolaires dans les mutualités d'adultes et que là où il n'existe pas de mutualités d'adultes, les mutualités scolaires prolongent leur influence, grâce aux œuvres post-scolaires.

Enfin, il a été émis les deux vœux suivants :

1. Qu'il soit introduit dans les mutualités un article permettant de prélever sur le montant des recettes disponibles les sommes nécessaires à l'envoi aux colonies scolaires des enf nts dont la débilité réclame les bienfaits du grand air, soit en plaine, soit sur les bords de la mer ;

2. Que, s'inspirant de l'exemple donné par la loi belge, les différents pays admettent les enfants étrangers fréquentant leurs écoles, à titre de réciprocité, à jouir des avantages accordés à la mutualité.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Confédération suisse. — Les 8 et 9 octobre dernier, la *Société suisse des maîtres d'écoles normales* a eu sa réunion annuelle à Berne. A l'ordre du jour : *le développement de la cartographie suisse*, par Georges Stucki, *Psychologie expérimentale et didactique*, par Messmer et *le dessin à l'école normale*, par Prochsaka.

GENÈVE. — La vie scolaire a repris. Les élèves des classes primaires et secondaires sont de nouveau assis à leurs pupitres et bientôt, à son tour, l'Université ouvrira ses portes. A tous les degrés de l'enseignement, le nombre des élèves tend à s'élever, et cet accroissement ininterrompu, conséquence de l'augmentation de la population, qui a été particulièrement sensible en 1904, n'est pas l'une des moindres préoccupations de nos autorités, soucieuses de leur budget. L'Etat a construit à la Prairie, pour l'Ecole de mécanique et l'Ecole des métiers, des bâtiments spacieux, aménagés selon les principes les plus modernes,

et qui, joints à ceux de l'Ecole professionnelle et du Technicum, font de ce groupe scolaire le centre de notre enseignement professionnel destiné aux garçons. De son côté, la ville de Genève a édifié récemment trois superbes écoles primaires, celles des Casemates, des Pâquis et des Cropettes, une Ecole de commerce, située en plein quartier des affaires, tout près de la Bourse, une Ecole des beaux-arts, qui s'élève en face du Musée grandiose, actuellement en construction. Maintenant, c'est l'Ecole supérieure des jeunes filles qui réclame de nouveaux locaux ; déjà, elle déborde en dehors de ses bâtiments du quai de la Poste et de la rue d'Italie, grâce à l'extension réjouissante qu'ont prise sa Section commerciale et ses classes d'étrangères.

Mais ce n'est pas seulement par l'augmentation du nombre des élèves que nos écoles témoignent d'un développement continu ; elles se perfectionnent aussi dans leurs programmes et dans leurs méthodes. Les rapports lus aux cérémonies des promotions de juillet dernier ont constaté les progrès accomplis. L'école primaire, qui vient d'être dotée d'un nouveau programme, a reçu avec l'année qui s'ouvre, en vue de l'étude de la langue maternelle, des manuels excellents et dont on attend beaucoup ; parmi leurs auteurs, on trouve de fidèles amis de l'*Educateur*. Ce sont le *Manuel de français* par Mme l'inspectrice L. Picker et Mmes Mærky-Richard, L. Dunaud, M. Métral et E. Muller, destiné aux enfants de 7 à 9 ans, et le *Cours élémentaire de grammaire française*, par M. l'inspecteur C. Vignier, ouvrage complet divisé en deux volumes, le premier pour les enfants de 9 à 11 ans, le second pour ceux de 11 à 13 ans. Notre revue ne manquera pas de présenter ces importantes publications scolaires à ses lecteurs dans sa partie bibliographique.

Le Technicum, de création récente, va s'augmenter d'un nouveau semestre d'études ; un projet de loi dans ce sens a été présenté au Grand Conseil par M. le Dr Vincent, chef du Département de l'instruction publique. Enfin, on s'est occupé aussi du collège, à la suite de conférences données par M. Jules Dubois et, spécialement, d'une communication très intéressante sur *l'esprit démocratique et l'enseignement secondaire*, qu'il a faite à la Société pédagogique genevoise. On a même parlé d'une revision possible de la loi de 1886 et M. le Dr Vincent y a fait allusion dans le discours, aussi éloquent que fortement pensé, qu'il a prononcé à la cérémonie de distribution des certificats du collège. M. Dubois demande, en particulier, une meilleure préparation des maîtres, la réforme des programmes et des méthodes, une union plus intime de l'instruction et de l'éducation, l'institution d'un enseignement philosophique. Il estime qu'entre la section classique et la section technique du gymnase, il n'y a pas de place pour une section intermédiaire ; il se prononce donc contre la section réale, instituée par la loi de 1886, section dont le programme comprend l'étude du latin, des langues vivantes et des sciences. Nous ne voulons pas entreprendre aujourd'hui la discussion des idées de M. Dubois; nous aurons l'occasion d'y revenir. Disons seulement que le moment paraît mal choisi pour remettre en question l'existence de la section réale ; le mouvement pédagogique actuel ne tend, en effet, dans ce sens ni en Allemagne où elle fleurit sous le nom de Realgymnasium, ni en France où l'on a récemment créé non pas une, mais deux sections intermédiaires, l'une avec latin et langues vivantes, l'autre avec latin et sciences. R.

JURA BERNOIS. — **Neuveville.** — Notre section de district de la Société des instituteurs bernois ne s'occupe pas uniquement des intérêts matériels du

corps enseignant de notre canton. C'est ainsi qu'à l'ordre du jour de sa séance trimestrielle ordinaire du 23 septembre dernier figuraient un sujet de psychologie pure, ainsi que les deux questions proposées à l'étude des conférences du Jura par le Comité central de la Société pédagogique jurassienne.

Le Comité de Neuveville avait invité à cette occasion, comme il y a quelques années déjà les collègues de langue française de Bienne, qui répondirent à cet appel en arrivant très nombreux à la Métairie de Douanne, où était convoquée la réunion.

A travers le cerveau, tel est le sujet des plus captivants développé en une conférence d'une heure par M. Marchand, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, dont nous nous plaisons à proclamer ici la haute compétence en la matière. Ce pédagogue de mérite, dans un langage précis et toujours à la portée de ses auditeurs, a donné une charmante leçon de psychologie physiologique. Depuis un certain nombre d'années, l'étude du cerveau, qui préoccupait déjà à un haut degré les médecins de l'antiquité, a fait des progrès réjouissants. M. Marchand, les passe en revue et montre les grands services que peuvent rendre aux éducateurs de la jeunesse ces études sérieuses et poursuivies d'une façon méthodique. Il montre aussi la corrélation entre la conformation physique du cerveau et les aptitudes psychiques des individus et comment du fonctionnement matériel de l'un dépend les sentiments et les actions des autres.

A la doctrine de l'unité d'action du cerveau, centre de l'intelligence, s'est substituée celle des localisations cérébrales. Le conférencier, rend ses démonstrations intuitives à l'aide de tableaux établis d'après les travaux les plus récents de savants éminents. Le cerveau, l'organe le plus noble et le plus important de l'être humain, est une merveille. La connaissance approfondie de cette merveille ménage aux chercheurs des grandes vérités encore bien des surprises, mais elle nous apprend en tout premier lieu à en avoir le plus grand soin. Veillons surtout, instituteurs et institutrices, aux impressions que nos leçons et votre exemple graveront dans les cerveaux de nos élèves.

Je souhaite à tous les collègues du pays d'entendre cette conférence ou de la lire imprimée. Ce sera pour eux un précieux encouragement à continuer pour leur perfectionnement professionnel, les études de la psychologie et de la pédagogie en général, lesquelles n'ont pu être qu'ébauchées à l'école normale, ou plutôt les pédagogues en herbe n'étaient pas encore à même — vu leur jeune âge et leur manque d'expérience pratique — de saisir entièrement la haute portée et l'importance primordiale d'un enseignement rationnel et vraiment fructueux.

L'assemblée, qui a prouvé, par son attention soutenue, tout l'intérêt qu'elle portait à cet intéressant exposé, a entendu ensuite un rapport du soussigné sur la question suivante, toujours d'actualité dans les contrées bilingues ou situées tout au moins à la frontière des langues : *L'influence du dualisme des langues sur l'éducation de nos populations et en particulier sur la marche de nos écoles*.

Il y a cinq ans déjà, lorsqu'il s'agissait de « l'infériorité du Jura bernois aux examens de recrues, » certains rapporteurs probablement peu informés avaient cru voir dans ce dualisme une des principales causes du rang inférieur occupé par notre contrée dans les statistiques scolaires. Or, les districts les plus arriérés sont justement ceux où le dualisme n'existe pour ainsi dire pas ou en tous cas dans des proportions très minimes. Par bonheur le corps enseignant à la suite

du rapporteur général, avait vu le mal où il se trouve réellement, c'est-à-dire en grande partie dans l'esprit de la population, trop peu portée vers l'instruction et l'éducation de la jeunesse et il travaille de son mieux, de concert avec les autorités de tous les degrés, à remédier au déficit constaté dans la mesure du possible.

Nous nous rendons un compte assez exact de l'opinion des instituteurs français des districts de Bienne et de Neuveville, placés précisément sur la ligne de démarcation des deux principales langues nationales, par les conclusions suivantes, adoptées par l'assemblée de la Métairie de Douanne, après une discussion animée, et résumant le travail présenté :

1. Le dualisme des langues n'est pas une cause d'infériorité pour le Jura. L'immigration allemande, abstraction faite de certains mauvais éléments, peut plutôt exercer une bonne influence sur le peuple jurassien au point de vue de son éducation.

2. La pénétration de la population jurassienne par les Confédérés de langue allemande se fait naturellement aussi sentir à l'école.

3. La marche de nos écoles peut être quelque peu entravée par les entrées fréquentes d'enfants faibles ayant déjà accompli une partie de leur scolarité dans des classes allemandes.

4. Par contre, l'ensemble des enfants de parents allemands fréquentant nos classes forme une moyenne qui n'est pas inférieure à la moyenne ordinaire.

5. Les autorités ne doivent pas favoriser la création de nouvelles classes allemandes dans le Jura.

La discussion sur la deuxième question : *Conséquences, au point de vue de l'instruction publique, de la transformation qu'a subie l'industrie dans notre contrée,* a été renvoyée, vu l'heure avancée, à sa séance de décembre prochain.

TH. MÖCKLI.

NEUCHATEL. — **Société pédagogique.** — Cette société avait samedi 30 septembre à 2 heures et demie du soir, à Corcelles, son assemblée générale annuelle, assemblée avant tout administrative, de par les questions portées à son ordre du jour. Aussi, hélas ! que de défections, que d'absents ; une dizaine d'institutrices et, à peine trois fois autant d'instituteurs représentaient les centaines de membres de la Société pédagogique neuchâteloise. C'est que, ce samedi 30 septembre, c'était jour de pleines vendanges ; donc, du vignoble on ne pouvait être présent, non plus que des Vallons et non moins de la la Montagne... c'étaient les vendanges, vous dis-je.

Rien de particulièrement intéressant pour les lecteurs de l'*Educateur* dans le rapport d'ailleurs très complet présenté au nom du Comité central, par son président dévoué M. Rosselet, instituteur, à Bevaix. Rien non plus dans le rapport financier.

Des trois travaux de concours reçus un seul a été retenu par le jury composé de MM. Latour, inspecteur des écoles, Neuhaus, instituteur, à La Chaux-de-Fonds, Huguenin-Vital, instituteur, au Locle. Seul retenu et seul critiqué aussi ce travail : *Comment entendez-vous l'enseignement laïque ?* fruit d'un labeur intelligent et consciencieux vaut à son auteur M. Benoit, instituteur, au Locle une récompense de fr. 20. (Voir ci-dessous).

L'assemblée charge en outre le Comité central :

a) De prendre toutes mesures nécessaires à l'organisation d'une fête de chant en automne 1906.

b) De faire toutes démarches propres au maintien des conférences générales par la loi primaire en projet. HINTENLANG.

Comment entendez-vous l'enseignement laïque? (Concours de 1905).

CONCLUSION. — L'école primaire depuis qu'elle a été décrétée laïque, a fait des progrès considérables; elle est appelée à en faire encore beaucoup d'autres. Afin de respecter davantage toutes les convictions des élèves et de leurs parents, la laïcisation plus complète de l'école est désirable. L'enfant, très crédule, étant incapable de discerner la vérité de l'erreur, croyant sincèrement tout ce qu'on lui enseigne, il ne faut lui parler que de ce qui est reconnu juste, positif, certain. La croyance ou la non croyance à un Dieu étant une affaire de la famille, ou une affaire personnelle, intime, l'instituteur ne doit pas user de son influence pour modifier en quoi que ce soit la conviction des élèves qui lui sont confiés. La morale en dehors de toute idée religieuse, peut et doit être enseignée à l'école primaire.

Le corps enseignant entièrement indépendant de l'Eglise et des prêtres montrera dans toutes les questions religieuses, la plus grande tolérance, le plus grand tact, comme il l'a généralement fait jusqu'ici, à quelques exceptions près.

L'auteur : P.-H. BENOIT.

VAUD. — **Contre l'absinthe.** — Nous recevons le communiqué suivant: *Appel au peuple vaudois!* Notre beau canton, si riche en vignobles, voit peu à peu le produit de ses vignes remplacé par l'alcool et surtout par l'absinthe.

Les effets de cette substitution sont déplorables.

Les conséquences tragiques de l'alcoolisme et de l'absinthisme viennent de jeter l'épouvante dans la population de l'ouest du canton. L'opinion publique en est profondément émue. Les autorités de Commugny ont pris l'initiative de demander à notre Grand Conseil l'interdiction de la vente de l'absinthe.

Cette néfaste boisson, en effet, provoque un empoisonnement lent de l'organisme et du cerveau et produit peu à peu un état de surexcitation qui va fréquemment jusqu'à la furie et au crime. Il est reconnu que tout buveur qui se donne à l'absinthe devient presque fatalement un fou furieux, une brute sans conscience, un criminel.

L'absinthisme est pour notre pays un danger grave.

Tous les citoyens soucieux de l'avenir de notre race et de notre patrie ont le devoir de le combattre.

C'est à cette lutte patriotique que nous vous convions.

Nous vous engageons donc vivement à appuyer par votre signature la pétition de Commugny.

Il importe que notre autorité législative se sente soutenue par un important mouvement d'opinion populaire pour décréter l'interdiction de la vente de l'absinthe dans notre canton.

Contre l'absinthe, pour le bien de notre cher canton de Vaud!

MM. Marc Hermenjat, syndic, à Commugny; Ernest Vallecard, syndic, à Bex; Arthur Vittel, préfet, à Rolle; Gustave Falconnier, préfet, à Nyon; Alphonse Reymond, préfet, à Orbe; William Bosset, préfet, à Avenches; Edmond Grandjean, préfet, à Grandson; Juste Lagier, Conseiller national, à Nyon; Henri Thélin, Conseiller national, à Vich; Emile Vuichoud, Conseiller national, à

Montreux ; Edouard Secretan, Conseiller national, à Lausanne ; Dr César Roux, professeur, à Lausanne ; Dr Marc Dufour, professeur, à Lausanne ; Dr Adolphe Combe, professeur, à Lausanne ; Dr Jules Taillens, professeur, à Lausanne ; Dr Albert Mahaim, professeur, Asile de Cery ; Dr Charles Decker, à Bex ; Emile Favre, directeur du pénitencier ; Anton Suter, secrétaire de la Maison du peuple, à Lausanne.

*** **Anciens normaliens**. — Cette société fondée l'année dernière et qui compte déjà plus de quatre vingt membres, aura son assemblée générale le samedi 21 octobre prochain *(Voir aux annonces)*. Par le but qu'elle poursuit et l'esprit qui y règne, cette Association mérite d'être encouragée. Le Comité espère que tous les normaliens brevetés jusqu'en 1876 se feront inscrire.

BERNE. — Mercredi dernier a eu lieu à Berne une fête en l'honneur de M. Martig, directeur de l'école normale, qui prend sa retraite après vingt-cinq ans de direction

FRANCE. — **Une doyenne.** — La doyenne des institutrices de France est morte à Saumur, à l'âge de 96 ans. Elle s'appelait Mme Catherine Cavelier, était née en 1809 et avait été nommée institutrice en 1825 et avait exercé jusqu'en 1900, c'est-à-dire pendant 76 ans.

75 ans d'obscur professorat : calculez ce que cela représente de dévouement, de peines, de sacrifices à des bambines souvent ingrates et méchantes.

BIBLIOGRAPHIE

Fils de leurs œuvres ! Caractères et portraits nationaux par Eug. Richard, député au Conseil des Etats, colonel Ed. Secrétan. A. Gobat, H. David, E. Hofmann, députés au Conseil national, etc. — Richement illustré par H. van Muyden, J. Blancpain, E. Ravel, F.-J. Vernay, J. Miralles, J. Morax, B. Mangold, G. Pœtsch et H. Scherrer. — 15 livraisons mensuelles au prix de souscription de 1 fr. 35 franco de port ; fr. 2 pour les non-souscripteurs. — F. Zahn, éditeur, Neuchâtel.

Voici un livre qui sera d'une incontestable utilité aux pédagogues en général, et aux membres du corps enseignant, en particulier, en ce sens qu'il leur apporte un précieux appui dans leur tâche d'éducation de la jeunesse. De la préface de l'éditeur, nous détachons les lignes suivantes ;

« Notre époque est sans contredit, plus que toute autre une époque de progrès. » Dans le domaine de l'instruction, en particulier, nous avons marché à pas de » géants et il suffit de jeter un regard sur les édifices scolaires — forteresses et » palais intellectuels, tout à la fois — qui se sont élevés dans notre petit pays, » pour se convaincre que la génération actuelle est exceptionnellement favorisée » et qu'elle bénéficie largement des efforts et du travail accomplis par les géné- » rations qui l'ont précédée. Pourtant ces écoles ne suffisent point. Il en est une » autre, meilleure et seule capable de tremper les caractères et de leur donner » toute leur virilité, c'est l'école de la vie, c'est-à-dire le corps à corps avec les » difficultés sans cesse grandissantes et toujours plus nombreuses. Et ni les » dons naturels de l'esprit, ni l'instruction acquise ne permettront jamais de » vaincre ces difficultés. Il faut pour y parvenir, d'une part, un ensemble de » vertus individuelles qui ne s'acquièrent que par l'exercice de la volonté, et » d'autre part, il faut que l'homme se propose un but bien déterminé au devant

» duquel il s'avance résolument, sans en détourner les yeux un seul instant. »

Ces paroles sont vraies. Vouloir c'est pouvoir, tel est le grand enseignement qui se dégage de ces pages.

En effet le but de cet ouvrage que nous voudrions voir dans toutes les bibliothèques de famille et dans les bibliothèques scolaires ou publiques, c'est de prouver, non pas d'une manière plus ou moins théorique et romanesque, que la fortune — contrairement à ce que beaucoup pensent — n'est nullement indispensable pour se créer, en tous les domaines, une situation digne d'envie, mais que le plus pauvre, le plus deshérité peut, s'il le veut, atteindre à cette situation. Et comment « Fils de leurs œuvres » prouve-t-il cela ? De la seule manière qui convient, c'est-à-dire en proposant des exemples, choisis au sein même de notre peuple. Ces exemples sont ceux de Louis Favre, simple ouvrier charpentier devenu le héros du St-Gothard, — de C.-F. Bally, le créateur des immenses ateliers de Schönenwerd, — de Sulzer-Hirzel, le grand industriel de Winterthour, — de Henri Moser, petit apprenti horloger qui devint plusieurs fois millionnaire, — de Pourtalès, le bienfaiteur de la ville de Neuchâtel, — de Samuel Gobat, l'un des champions de la civilisation et évêque anglican de Jérusalem, — de Jacques Stämpfli, petit paysan devenu président de la Confédération suisse, — du poète Gottfried Keller, — du peintre Böcklin, — du sculpteur Vela, — du cardinal Mermillod, — du grand philosophe Ch. Secrétan. Tous ces hommes furent des héros du travail, parce que tous, en dépit de la pauvreté, ou d'une instruction suffisante, ou d'échecs nombreux, firent preuve d'une volonté de fer, d'un courage indomptable, d'une persévérance inlassable.

On sait avec quel soin l'éditeur de Neuchâtel M. F. Zahn, travaille à ses grandes éditions illustrées. Celle-ci — dont les douze parties sont dues à la plume de MM. Ed. Secrétan, A. Gobat, Eug. Richard, Th. de la Rive, A. Isler, Em. Hofmann, Ed. Herzog, H. David et W. von Arx, — est tout uniment d'une incomparable richesse artistique : portraits, grandes planches hors texte, vues diverses, scènes de toutes sortes, fac similés de pièces rares, d'autographes nombreux, de documents livrés par les bibliothèques et musées, ajoutent au texte une valeur de premier ordre et d'un intérêt capital.

Au reste il suffit de dire que ces artistes sont H. van Muyden, J. Morax, G. Pœtsch, J. Miralles, F.-J. Vernay, J. Blancpain, E. Ravel, R. Mangold et H. Scherrer. De tels collaborateurs sont le gage le plus certain que l'on se trouve en présence d'une publication hors pair. Et si nous ajoutons que le prix de « Fils de leurs œuvres est d'une extrême modicité, nous en aurons dit assez de ce livre d'une si haute valeur pédagogique pour lui assurer la sympathie et l'admiration de tous les lecteurs et de toutes les lectrices de ce journal.

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES LITTÉRAIRES

Nos enfants au Collège. (Le corps et l'âme de l'enfant. II In-12, A. Colin et Cie.

Verhandlungen der V. Schweizerischen Konferenz für das Idiotenwesen in St-Gallen am 5. und 6. Juni 1905. Glarus, 1905.

Signalons, dès aujourd'hui, un ouvrage sur lequel nous aurons à revenir plus tard : *Les Deux Frances et leurs Origines historiques,* par Paul Seippel, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale. Lausanne, Payot et Cie, Paris, Félix Alcan, éditeur, 1905. Prix 7 fr. 50.

PARTIE PRATIQUE

EPELLATION OU LECTURE ?

Dialogue entre une mère de famille et l'institutrice du village.

— Bonjour, Mademoiselle.

— Bonjour, Madame. Vous venez sans doute me parler de votre petite Marie; elle m'a prévenue de votre visite ce matin.

— Oui, Mademoiselle ; je désire savoir un peu comment ma fillette se comporte à l'école, et surtout vous demander quelques explications au sujet de ses leçons de lecture. Je ne comprends rien, voyez-vous, à votre système d'épellation. Avant d'entrer dans votre classe, Marie savait toutes les lettres, majuscules et minuscules ; elle commençait déjà à épeler ; mais à présent elle ne connaît plus guère que la moitié de l'alphabet, et quand je veux la faire *ajouter*, elle me dit qu'à l'école on lit sans épeler Est-ce vrai ?

— En effet, et je suis bien aise d'avoir l'occasion de vous expliquer notre méthode, beaucoup plus simple et plus rapide que celle que vous avez suivie. C'est d'autant plus nécessaire de nous entendre que nous pourrions, sans cela, nuire l'une et l'autre aux progrès de votre enfant, qui ne saurait comment concilier les deux procédés.

— Mais, Mademoiselle, ne doit-on pas apprendre les lettres d'abord, puis épeler les syllabes et les mots avant de lire ?

— On agirait ainsi si l'épellation facilitait la lecture ; mais la logique et l'expérience nous démontrent le contraire. L'enfant à qui l'on a appris à lire : *lune, lime, lame, ami, animal*, par imitation, puis par analogie, saura tout aussi bien déchiffrer sans épellation d'autres mots, pourvu qu'il y retrouve les mêmes syllabes. Il suffit qu'il ait *vu* et *entendu* que *l* suivi de *u* se lit *lu ;* pour que, partout où il retrouve cette même figure, il la désigne par son nom syllabique (*lu*). A quoi bon, je vous prie, exiger que Marie dise chaque fois qu'elle rencontre cette même syllabe : *èle, u, lu*, puisqu'elle sait déjà lire *lu*. Dans ce cas, l'épellation est une peine inutile et même une entrave à la lecture courante ; car vous conviendrez facilement, je crois, que, dans l'épellation du mot *lune*, par exemple, il n'y a pas de relation étroite entre le nom des lettres et celui des syllabes : ce n'est pas du tout parce que l'écolier a dit *ène è*, qu'il en conclut que la syllabe est *ne ;* l'inverse serait plus vrai. Ainsi, dans le mot *animal*, c'est la lecture et non l'épellation de la dernière syllabe qui nous relève le véritable son de la lettre *l*. Voilà pourquoi le syllabaire commence par un mot et, passant par les syllabes, arrive à d'autres mots pour aboutir aux lettres.

— Et alors, Mademoiselle, qu'est-ce que Marie doit étudier à la maison ? Il faut pourtant qu'elle y fasse quelque chose !

— Tout bonnement relire — sans jamais épeler — ce que nous avons appris en classe. Si vous tenez à ce qu'elle prononce les lettres détachées, exercez-la pour le moment à les énoncer comme on les entend dans les mots d'où elles sont tirées. Ainsi *p* se dira comme on le prononce dans *cap ; c*, comme dans *lac ; r*, comme dans *mur*. Mais il n'y a aucun avantage à faire nommer les lettres dans les mots que l'enfant sait lire.

— J'essaierai de suivre votre avis. Au revoir, Mademoiselle.

— Je suis toute prête à vous aider si vous êtes encore dans l'embarras. Adieu, Madame.

U. B.

COMPOSITION

Le nid de mésanges et le nid de chenilles.

Sur un pommier en fleurs se trouvaient deux nids, l'un de mésanges et l'autre de chenilles. Un enfant les ayant vus, détruisit le premier et respecta le second. Dites quelles furent les conséquences de cette action; comment la récolte qui promettait d'être abondante fut nulle, et quelles réflexions vous suggère la conduite de cet enfant.

Développement. — Un jeune enfant qui avait peu écouté ce qu'on enseigne à l'école, aperçut un jour sur un pommier en fleurs un joli nid de mésanges bleues. Au moins aurait-il dû savoir que les jeunes mésanges ne s'élèvent pas en cage; mais c'était là son moindre souci. A peine les petits eurent-ils des plumes qu'il les dénicha. Qu'arriva-t-il? Le père et la mère quittèrent le lieu maudit où on n'avait pas respecté leur famille, et, entre les mains du ravisseur, les pauvres oiseaux moururent.

Sur le même arbre, il y avait un nid de chenilles. Tant qu'elles restèrent dans leur gaîne de soie, l'enfant ne s'en occupa même pas; quand la chaleur du soleil eut fait éclore la multitude grouillante des petites chenilles, il ne s'en occupa pas davantage. Qu'arriva-t-il? Les chenilles se répandirent sur toutes les branches du pommier, rongèrent les bouquets de feuilles et de fleurs, de sorte qu'à la saison des fruits, l'arbre, si beau au printemps, semblait avoir devancé l'hiver. Et l'enfant vint et pleura de ne pouvoir savourer ces excellentes pommes dont ordinairement il se régalait.

Quelqu'un lui dit : « N'en accuse que toi, car tu as été *sot* et *cruel*, *cruel* de vouer à la mort des pauvres êtres innocents, *sot* de ne pas purger ton arbre de ses futurs ennemis, encore plus sot de te priver de tes auxiliaires naturels. Cette famille de mésanges que tu as détruite aurait fait sa nourriture des chenilles qui ont mangé ton arbre ».

L'enfant est aujourd'hui apprenti jardinier : il échenille ses pommiers et ne déniche plus les mésanges.

(C. F.) *(D'après le Manuel général.)*

La calandre ou charançon du blé.

RÉSUMÉ D'UNE LEÇON DE CHOSES

La *calandre* est un *coléoptère* très petit ayant comme tous les coléoptères quatre ailes, dont les deux premières (*élytres*) sont dures. Les six pattes sont terminées par de petits crochets avec lesquels l'insecte se cramponne fortement.

Le charançon se multiplie parfois en si grande abondance dans les masses de blé des greniers, qu'il ronge tout, et ne laisse exactement que le son ou l'enveloppe du grain. Chaque larve, en effet, toujours isolée en chaque grain, s'y loge et grossit à mesure qu'elle en dévore toute la farine; alors elle prend la forme de nymphe pour devenir insecte parfait.

La calandre à l'état de larve se présente comme un ver mou, allongé, très blanc; son corps a neuf rameaux, saillants, arrondis; sa longueur est cependant fort petite; sa tête écailleuse, jaune et arrondie, est armée de mâchoires rongeantes.

La nymphe qui lui succède est blanche, mais transparente, et l'on distingue sous son enveloppe la trompe, les antennes et les membres de l'*animal;* en cet état il

ne mange pas. Après huit ou dix jours de cette somnolence immobile, l'insecte rompt la coque dans laquelle il se tenait emmaillotté, soulève une sorte de calotte dont il est pourvu et la calandre paraît au jour.

La femelle du charançon dépose ses œufs sur les tas de froment; à ce moment l'insecte est moins destructeur qu'à l'état de larve.

La chaleur atmosphérique hâte beaucoup le développement et les dégâts des calandres, tandis que pendant un froid vif elles s'engourdissent et restent incapables de nuire.

C. Faillettaz.

DICTÉES

Degré moyen.

La prairie en automne.

En automne, la prairie est encore très agréable à voir. Une herbe fine et tendre la recouvre. Quelques fleurs s'ouvrent quand le soleil brille. Ici et là, on voit des trèfles, des pâquerettes, des sauges des prés. Mais la fleur qui domine alors, c'est le colchique. Sa corolle bleue s'étale partout dans les prairies. (L. J.)

Utilité des oiseaux.

Un couple de moineaux porte à ses petits environ quatre mille trois cents chenilles ou scarabées par semaine. Plusieurs *oiseaux* sont les gardiens assidus des troupeaux. Les bergeronnettes, les étourneaux débarrassent les animaux domestiques des vers parasites qui leur sucent le sang. Les hirondelles détruisent des milliers d'insectes ailés que *nous* voyons danser dans les rayons du soleil. Les engoulevents, les martinets, chasseurs de crépuscule, font disparaître les hannetons, les blattes et une foule de rongeurs qui ne travaillent que la nuit. Les oiseaux de nos jardins, fauvettes, pinsons, mésanges, dépouillent nos arbrisseaux et nos grands arbres de pucerons, chenilles, scarabées, etc... dont les ravages sont incalculables. Les *oiseaux* sont donc les plus utiles auxiliaires de l'agriculture.

Exercices sur la dictée.

Indiquez la règle des mots mille et cent. Qu'est-ce qu'un scarabée ? — un parasite? — le crépuscule ? — les blattes ? — les pucerons ? — De quels mots sont tirés aiguillon, fleuron, raton, glaçon, croisillon, grapillon, aileron, moucheron, quarteron ?

Quel est le genre de couple ? Quelle remarque faites-vous sur les verbes en *cer* comme sucer ? Analysez grammaticalement la deuxième phrase de la dictée.

C. F.

Degré supérieur.

L'automne était doux, mais précoce. C'était la saison où les feuilles frappées le matin par la gelée et colorées un moment de teintes roses pleuvent à grande pluie des vignes, des cerisiers et des châtaigniers.

Les brouillards s'étendaient jusqu'à midi comme de larges inondations nocturnes dans tous les lits des vallées; ils ne laissaient au-dessus d'eux que les cimes à demi-noyées des plus hauts peupliers dans la plaine, les coteaux élevés comme des îles et les dents des montagnes comme des caps ou comme des écueils sur un océan. Les coups de vent tièdes du midi balayaient toute cette écume de la terre quand le soleil était monté dans le ciel.

Ces vents engouffrés dans les gorges de ces montagnes et froissés par ces rochers, ces eaux et ces arbres, avaient des murmures tristes, mélodieux, puissants ou imperceptibles, qui semblaient parcourir en quelques minutes toute la gamme des joies, des forces ou des mélancolies de la nature.

L'âme en était remuée jusqu'au fond. Puis, ils s'évanouissaient comme les conversations d'esprits célestes qui ont passé et qui s'éloignent. Des silences comme l'oreille n'en perçoit jamais ailleurs leur succédaient et assoupissaient en vous jusqu'au bruit de la respiration. Le ciel reprenait sa sérénité du midi. Les montagnes se noyaient dans un firmament sans ombre et sans fond, les gouttes des brouillards du matin tombaient en retentissant sur les feuilles mortes ou brillaient en étincelles sur les prés. Ces heures étaient courtes.

Les ombres bleues et fraîches du soir glissaient rapidement, dépliées en linceul sur ces horizons qui avaient à peine joui de leurs derniers soleils. La nature semblait mourir, mais comme meurent la jeunesse et la beauté, dans toute sa grâce et dans toute sa sérénité.

(*L. D.*) LAMARTINE.

RÉCITATION

La chanson des vendanges.

Le long des coteaux, sous le clair soleil,
Devant les eaux bleues dont l'azur sourit,
Aux souches pendant, le raisin vermeil,
Le beau raisin d'or lentement mûrit.
La grappe est fournie et les grains sont doux,
Et les vignerons ont le cœur content.
Bientôt on verra, par les pampres roux,
Les gais vendangeurs monter en chantant.

Le pampre a jauni sous le vent des soirs;
La feuille flétrit, se détache et meurt;
Déjà dans les cours, dans les hauts pressoirs,
D'un peuple en travail s'accroît la rumeur.
Hardi ! vignerons, préparez le vin
Qui rend le corps vif et le cœur content,
Et fait vers la vigne, aux brumeux matins,
Les gais vendangeurs monter en chantant.

La brante s'emplit du raisin juteux,
Que foule, bras nus, un robuste gars,
Tandis que, là-bas, redescend le vieux,
Avec la bossette emmenant son char.
Le moût, jusqu'aux soirs, s'épanche à pleins bords
Et, sur les coteaux, voici qu'on entend,
Par tous les chemins, sous le grand ciel d'or
Les gais vendangeurs rentrer en chantant.

(*L. D.*) H. WARNERY.

ARITHMÉTIQUE

(Degré supérieur, 3 année).

Mélanges et moyennes.

1. Un épicier à en magasin 448 kg. de café de deux qualités. Le 25 % est d'une qualité valant 0,85 f. les 500 gr. et le reste 0,42 f. les 250 gr. Il mélange ces deux sortes de café. Combien coûte le kg. de mélange ?

Rép. : 1,685 f.

2. Avant la vendange un vigneron a mis le vin de trois vases dans un seul. Le premier en contenait 228,5 l. à 0,52 f. le l., le deuxième 149 l. à 4,90 f. le dal. et le troisième 245,5 l. à 50 f. l'hl. Quel est le prix moyen du dal. de vin contenu dans le quatrième tonneau ? *Rép. : 5,04 f.*

3. En 1903 le fermier Blanc a porté à la laiterie 17420 kg. de lait à 0,143 f. le kg., et en 1904 18006 kg. à 0,139 f. Quel est le rapport moyen d'un kg. de lait pendant ces deux années ? *Rép. : 0,14 f.*

4. Pour faire du saucisson un charcutier a mélangé 48,75 kg. de viande estimée 2,20 f. le kg. et 59,25 kg. d'une autre valant 1,15 f. les 500 gr. A combien lui revient le demi-kg. de saucisson ? *Rép. : 1,127 f.*

5. Un marchand en gros a vendu 759 quintaux de sucre au prix moyen de 0.49 f. kg. Il avait acheté le $^1/_3$ de cette marchandise à raison de 0,485 f. le kg. et le reste 51 f. le quintal. Quel est le gain par kg. ?

Rép. : Il n'a pas de gain ; il éprouve une perte de 1,1 centime par kg.

6. On a distribué, lors d'une fête scolaire, 64 litres de sirop à des enfants. Le 20 % de ce sirop a coûté 1,15 f. le litre et le reste 1,25 f. Aux 64 litres on a mélangé de l'eau, en quantité triple de celle du sirop. A combien revient le litre du liquide distribué ? Combien de cl. chacun des 398 écoliers a-t-il reçu ?

Rép. : 0,307 f. — 64 centilitres.

7. Pour un trajet de 254 km (double course) en chemin de fer, j'ai payé 12,70 f. Pour le retour le prix est le $^1/_4$ de celui de l'aller. Quel est le prix par km. pour le retour ? Quelle est la différence entre ce prix-là et celui d'un km. pour l'aller ? Et quel est le prix moyen par km. de course ?

Rép. : 2 centimes. 6 centimes. 5 centimes.

8. Dans un tonneau j'ai 282,5 l. de vin d'Italie acheté 35 f. l'hl. Je remplis le vase, d'une contenance de 324,5 f., avec de l'eau. A combien me revient le double dal. du mélange ? *Rép. : 6,08 f.*

9. Un marchand pourrait vendre 58 moules de bois au prix moyen de 42,75 f. le moule. Au lieu de cela, il vend 116 stères (1 moule = 4 stères) à 49 f. le moule et le reste à 39,50 f. Y a-t-il perte ou gain sur le prix moyen du moule, et combien ? *Rép. : Il réalise un gain de 1 f. 50 par moule..*

EMJD.

GYMNASTIQUE

Leçons-types d'une demi-heure.

(Suite.)

QUATRIÈME EXEMPLE

1. Former la ligne de front sur plusieurs côtés.
2. Dans la ligne de flanc mains aux hanches :

a) Marcher sur la pointe des pieds;
b) » en frappant avec le pied g. (dr.);
c) » au pas rompu;
d) » au pas de galop.

3. Former deux rangs successivement.
4. Passer de la formation sur 2 rangs à celle sur 4 rangs en plaçant successivement les couples à g. (dr.).
5. Ouvrir les rangs en se donnant les mains.
6. Mains hanches, lever les bras en avant, de côté, en haut. Lever les jambes en avant, de côté, en arr.
7. Reformer la ligne et ensuite le cercle.
8. Tape-dos.

CINQUIÈME EXEMPLE

1. Dans la ligne de front numéroter par 2, 4.
2. Former 2 rangs de flanc, marcher au pas cadencé, rompu et galop.
3. Former 4 rangs ouverts.
4. Lever les bras en avant, de côté, en haut, claquer des mains bras tendus, en avant, derrière, en haut.
5. Lever les talons plusieurs fois, ensuite après avoir levé les talons, ajouter une petite flexion des jambes.
6. Poser la pointe des pieds en avant, de côté, en arrière. Sautiller sur place 1, 2, 3, 4 fois.
7. Tourner la tête à g. et à dr., la fléchir à g., et à dr. et en arrière.
8. Dans la ligne de flanc mains aux hanches, serpenter, former la coquille et le cercle. (Le maître se place à la tête de la classe.)
9. La bataille des bouchons (5 ou 7).

SIXIÈME EXEMPLE

1. Former la ligne de front sur les 4 côtés.
2. Dans la ligne de flanc : Etude du pas changé, par le pas rompu.
3. Contremarche à g. et à dr. par 2 et par 4.
4. Ouvrir les rangs et :

Lever les bras en avant, de côté, en haut, en arrière, après chaque lever, fermer et ouvrir les mains.

5. Poser les jambes alt. en avant, de côté et en arrière, sautiller sur place, aussi en écartant les jambes.
6. Fléchir légèrement le corps en avant, en arrière et de côté, tourner le corps à g. et à dr.
7. Faire marcher un élève sur une poutrelle d'équilibre, avec assistance d'un camarade.
8. Faire sauter la poutrelle (largeur), en posant un pied, monter et sauter.
9. Gare l'anguille.

E. Hartmann.

KAISER & C°, BERNE

MATÉRIEL SCOLAIRE

Fabrique de cahiers

pour Ecoles.

ARDOISES, TABLEAUX NOIRS

Encres, Encriers

PLUMES D'ACIER, CRAYONS

ARTICLES

POUR LA

PEINTURE ET LE DESSIN

Papiers à dessin.

Nouveaux bâtiments — Rue du Marché 39/43.

Editeurs des vues suisses pour l'enseignement de la géographie (12 tableaux) et **des tableaux d'intuition pour la composition.** La famille, l'école, la maison et ses alentours ; la forêt, le printemps, l'été, l'automne, l'hiver.

Editeurs des tableaux pour l'enseignement du dessin artistique dans les écoles primaires et secondaires. Obligatoire dans le canton de Berne (48 tableaux).

REPRÉSENTATION GÉNÉRALE EN SUISSE

des tableaux d'intuition de F.-E. Waehsmuth, Leipzig (Lehmann-Leutemann), **Meinhold & Sœhne, Dresde** et **F. Schreiber, Erslingen.** *Dépôt en gros des tableaux:* **Hœlzel, Vienne** et **Lutz, Stuttgart.** — Les meilleurs tableaux d'autres éditeurs se trouvent en magasin.

Collection des corps géométriques prévus pour l'enseignement obligatoire.

Bouliers compteurs, tableaux, ardoises.

Modèles et collections en tous genres pour l'enseignement des sciences naturelles.

Nombreuses récompenses ❋ Premières qualités ❋ Prix très avantageux.

Spécialité d'articles scolaires

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

A vendre faute d'emploi et à très bas prix, le **Grand dictionnaire Larive et Fleury.**

S'adresser à Singy, Alfred, à Villars le-Gibloux (Fribourg).

Professeur

demandé dans **institut de garçons** du canton de Vaud ; doit posséder **à fond** allemand et français. 1800 à 2000 fr. de traitement.

Adresser offres sous chiffres **B 25816 L** à **Haasenstein & Vogler, Lausanne.**

La Genevoise

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès, — assurances mixtes, — assurances combinées, — assurances pour dotation d'enfants.**

Conditions libérales. — Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. Edouard Pilet, 4, pl. Riponne à **Lausanne** ; P. Pilet, agent général, 6, rue de Lausanne, à Vevey, et Gustave Ducret, agent principal, 25, rue de Lausanne, à Vevey ; Ulysse Rapin, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges. Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon ; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10, rue de Hollande, à Genève. H985ᵃx

Siège social : rue de Hollande, 10, Genève

Les

MACHINES A COUDRE

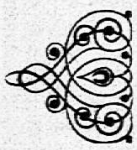

SINGER

qui ont déjà obtenu à Paris 1900, le

GRAND PRIX

viennent de remporter

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

A

l'Exposition universelle de St-Louis (Amérique)

où

LE GRAND JURY INTERNATIONAL

leur a décerné

SEPT GRANDS PRIX

POUR :
- Le plus grand **progrès** réalisé ;
- Les **perfectionnements** les plus récents ;
- **Marche la plus douce ;**
- Travaux de broderies, dentelles, garnitures ;
- Machines de famille reconnues les **meilleures du Monde entier,** etc.

Ce succès immense et sans précédent
rouve sans contestation possible la **supériorité** *des machines à coudre*

SINGER

Paiements faciles par termes — Escompte au comptant

S'adresser exclusivement : **COMPAGNIE SINGER**

Direction pour la Suisse

13, rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

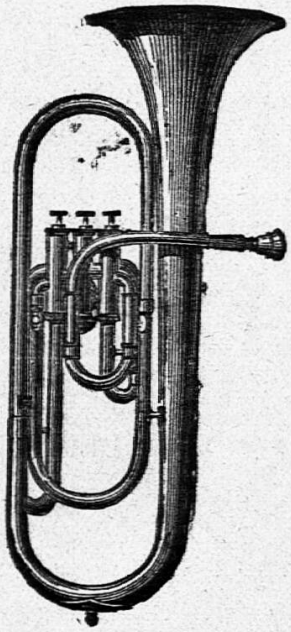

Ne manquez pas

d'essayer les instruments

DE LA

MANUFACTURE GÉNÉRALE d'INSTRUMENTS de MUSIQUE

Fœtisch Frères

A LAUSANNE

Succursales à Vevey et à Paris

Maison de confiance, fondée en 1804

NOS INSTRUMENTS, A VENT ET A CORDES

Pianos et Harmoniums

Sont reconnus les meilleurs

Vous en serez persuadés en faisant un essai. D'autres fabriques vendent des instruments à des prix plus élevés **mais ils ne sont pas** d'une qualité meilleure malgré cette élévation de prix. Catalogue gratis.

CORDES, 1er choix pour tous les instruments

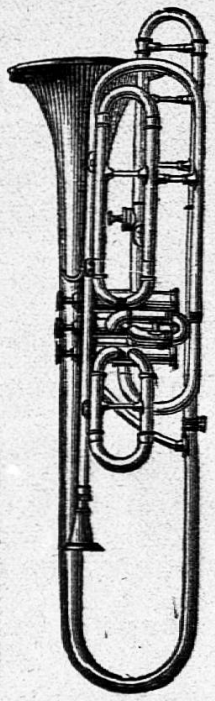

Lausanne. — Imp. Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLIme ANNÉE — No 42. LAUSANNE — 21 octobre 1905.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **R. Ramuz**, instituteur, Grandvaux.
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.
NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.
VALAIS : **A. Michaud**, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.
PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatard,** Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Petit-Lancy.
Grosgurin, L., prof., Genève.
Pesson, Ch., inst., Céligny.

Jura Bernois.

MM. **Gylam,** A., inspecteur, Corgémont.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.
Chatelain, G., inspect., Porrentruy.
Mœckli, Th., inst., Neuveville.
Sautebin, instituteur, Saicourt.
Cerf, Alph., maître sec., Saignelégier.

Neuchâtel.

MM. **Rosselet,** Fritz, inst., Bevaix.
Latour, L., inspect., Corcelles.
Hoffmann, F., inst., Neuchâtel.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Barbier, C.-A., inst., Chaux-de-Fonds.

Valais.

MM. **Blanchut,** F., inst., Collonges
Michaud, Alp., inst., Bagnes.

Vaud.

MM. **Meyer,** F., inst., St-Prex.
Rochat, P., prof., Yverdon.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise
Dériaz, J., inst., Baulmes.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Magnenat, J., inst., Oron.
Guidoux, E., inst., Pailly.
Guignard, H., inst., Veytaux.
Faillettaz, C. inst., Arzier.
Briod, E., inst., Lausanne.
Visinand, E., inst., La Rippe.
Martin, H., inst., Chailly s/Lausanne

Tessin.

M. **Nizzola,** prof., Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritschi,** Fr., Neumünster-Zurich

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Dr Vincent,** Conseiller d'Etat, président honoraire, Genève.
Rosier, W., prof., président, Petit-Lancy.
Lagotala, F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.
Charvoz, A., inst., secrétaire, Chêne-Bougeries.
Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

La Genevoise

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès, — assurances mixtes, — assurances combinées, — assurances pour dotation d'enfants.**

Conditions libérales. — Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. Edouard Pilet, 4, pl. Riponne à **Lausanne** ; P. Pilet, agent général, 6, rue de Lausanne, à Vevey, et Gustave Ducret, agent principal, 25, rue de Lausanne, à Vevey ; Ulysse Rapin, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges. Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon ; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10, rue de Hollande, à Genève. H985ᵃx

Siège social : rue de Hollande, 10, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Ouvrages de M. le professeur W. ROSIER

Manuel-Atlas destiné au degré moyen des écoles primaires. Suisse et premières notions sur les cinq parties du monde, cart. 2 fr.
– Le même avec chapitre spécial concernant le canton de Vaud, cart. 2 fr. 25
Manuel-Atlas destiné au degré supérieur des écoles primaires, cart. 3 fr.
Premières leçons de géographie, cart. 2 fr.
Géographie illustrée de la Suisse. Ouvrage illustré de 71 figures et d'une carte en couleur de la Suisse, cart. 1 fr. 50
Géographie générale illustrée. Europe. Manuel et livre de lecture illustré de 203 gravures, ainsi que d'une carte en couleur et de 118 cartes, plans et tableaux graphiques dessinés par C. Perron. Deuxième édition. In-8°, cart. 3 fr. 75
Géographie générale illustrée. Asie, Afrique, Amérique, Océanie. Manuel et livre de lecture illustré de 316 gravures, cartes, plans et tablesux graphiqaes. 2me édition. In-8°, cart. 4 fr.
Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires. Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève et contenant de nombreuses gravures et cartes, dont 8 cartes en couleur. 3 fr.
Carte de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000 sur papier fort. 50 c.
» » » » » » sur toile. 70 c.
Carte muette de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000. 20 c.
Carte murale de l'Europe. Echelle 1 : 3 200 000, montée sur toile et rouleaux. 25 fr.

Vient de paraître :

Les Penseurs de la Grèce. Histoire de la philosophie antique, par Th. Gomperz. Ouvrage traduit de la deuxième édition allemande par Aug. Reymond, professeur.
Tome II. Un vol. grand in 8° de VIII-710 pages. Prix : Fr. **12**
Déjà paru : *Tome I.* In-8° de XVI-544 pages. Préface de M. A. Croiset de l'Institut. Prix : Fr. **10**
Manuel de français. Vocabulaire et exercices préparatoires de grammaire (enfants de 7 à 9 ans), par Mme Picker, inspectrice des écoles primaires. Ouvrage adopté par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève, cart. 1 fr. 15

La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour

la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustre, s'adresser au représentant général,

H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

LAUSANNE. — Deux postes de pasteur de la paroisse de Lausanne sont au concours.

Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique et des Cultes (2e service) avant le 24 octobre, à 6 heures du soir.

PALAIS DE RUMINE. — Les postes suivants sont mis au concours :

1o Un aide-chauffeur.
Traitement de fr. 1200 à fr. 1800.
2o Un gardien-veilleur de nuit.
Traitement de fr. 1200 à fr. 1800.
3o Deux gardiens de Musée.
Traitement de fr. 1800 à fr. 2000.

Adresser les demandes d'inscriptions au Département de l'Instruction publique et des Cultes (2e service) jusqu'au 31 octobre prochain, à 6 heures du soir.

NOMINATIONS

Dans sa séance du 13 octobre, le Conseil d'Etat a nommé M. Daniel Meylan, actuellement pasteur à Lausanne, au poste de pasteur de la paroisse de Chailly-Vennes-La Sallaz.

Cours d'écriture ronde et gothique avec direction, par F. Bollinger. Edition française, prix 1 fr. Aux écoles, grand rabais. **S'adresser à Bollinger-Frey, Bâle.**

P. BAILLOD & CIE

Place Centrale. **LAUSANNE** *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en **métal,** depuis fr. 6; **argent,** fr. 15; **or,** fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise
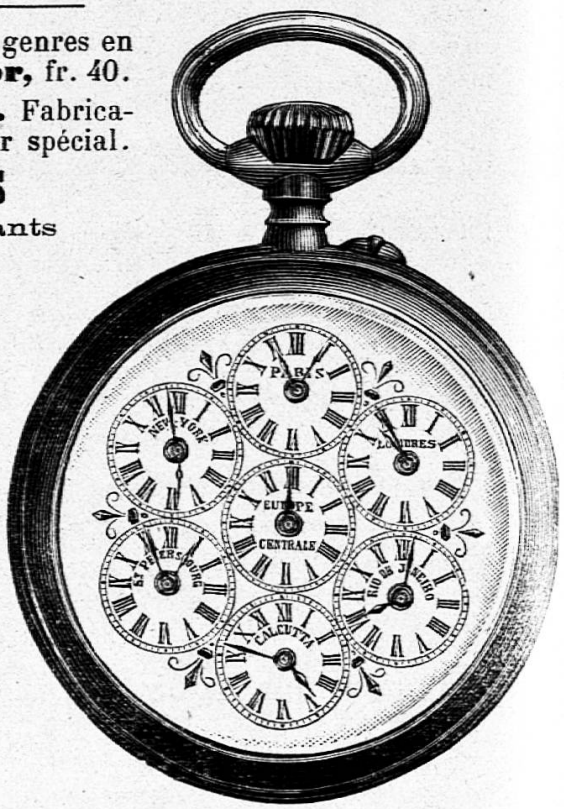
10 % au corps enseignant.